



Montréal, le 30 décembre 2004

Par télécopieur : (450) 454-6567

Madame Gisèle Prud'homme
Service d'action bénévole « Au cœur du jardin » Inc.
1030, rue Notre Dame
St-Rémi (Québec)
J0L 2L0

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 29 décembre dernier à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^c Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

St-Rémi, le 29 décembre 2004

Monsieur André Chenail
55, boul. St-Joseph, Bureau 1-A
Ste-Martine (Québec)
J0S 1V0

Objet : **Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée
par Hydro-Québec.**

Monsieur,

En tant qu'organisme, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1.8 milliard en 9 mois ?

En tant qu'organisme, Monsieur le député, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,


Giséle Prud'homme Desrochers

Directrice générale
Service d'Action Bénévole " Au Coeur du Jardin " Inc.

c.c. Monsieur Mario Thibodeau, Régie de l'Énergie
800, Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2
Fax : (514) 864-1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
Fax : (514) 362-0660